

ERF Dourdan - 1984

• Décision 25, p. 53-54 – La faim dans le monde

« Il ne s'agit pas de nous faire tomber dans le besoin pour soulager les autres ; mais il faut qu'il y ait de l'égalité. En ce moment, vous êtes dans l'abondance et vous pouvez par conséquent venir en aide à ceux qui sont dans le besoin. Puis, si vous êtes un jour dans le besoin, et eux dans l'abondance, ils pourront vous venir en aide. C'est ainsi qu'il y aura égalité » (2Corinthiens 8/13-14).

La faim gagne du terrain dans le monde et personne d'entre nous ne pourra dire : « je ne savais pas... ». Chaque jour les médias nous informent de l'aggravation de la situation ; chaque jour des appels nous atteignent : les peuples affamés le deviennent de plus en plus, alors que nous sommes dans l'abondance et ne savons que faire de nos surproductions. Aujourd'hui, la sécheresse ou l'inondation, le système injuste du commerce international, le surarmement délirant des pays riches, les conflits locaux tuent des millions d'hommes, de femmes et d'enfants.

Nous ne pouvons nous contenter de ce constat, si « l'arbre de la paix a pour racines la justice, ce n'est plus le temps de discuter mais le temps de vivre l'Évangile », disait le pasteur André Lelièvre dans son appel à l'Assemblée du Protestantisme à La Rochelle ; c'est le temps d'agir et le Synode national veut le dire à toutes les paroisses de l'E.R.F. :

1) c'est le temps d'agir sur l'opinion publique dans notre pays et particulièrement dans le peuple de l'Eglise.

Dans l'immédiat le Synode recommande de participer à la campagne pour les élections européennes et d'interpeller les candidats sur les questions de la faim dans le monde. Des documents existent qu'il convient de diffuser dans nos Eglises :

- N° de mai 1984 du Bulletin du DEFAP, présentant « la convention de Lomé »

- Déclaration de la Commission des Eglises de la Communauté Européenne et le texte d'accompagnement de la CSEI, d'avril 1984, à propos de « l'Europe et le Tiers-Monde »

Des déclarations de conseils d'Eglise dans la presse locale, des conférences de presse, des contacts avec les élus, peuvent être lancés d'ici l'été 1984.

2) c'est le temps d'agir en soutenant financièrement les organismes qui luttent contre la faim et le sous-développement.

a – les appels d'urgence, comme ceux du Conseil Œcuménique, de la CEVAA, du DEFAP ou de la Cimade : la sécheresse au Sahel, au Mozambique, au Brésil...

b – le soutien permanent aux programmes de solidarité et de développement de la Cimade

c – le partage des ressources avec nos frères des Eglises de la CEVAA, par notre soutien financier accru au DEFAP.

3) c'est le temps d'agir, pour nous qui « sommes dans l'abondance » : c'est pourquoi le Synode demande que cette urgence soit marquée dans nos communautés par un effort supplémentaire de 2% minimum de l'ensemble de leurs dépenses, pour venir en aide « à ceux qui sont dans le besoin ».

Le Synode demande à chaque Conseil presbytéral d'examiner comment cet effort peut être fait d'ici l'été 1984, en prenant en considération tel ou tel des projets de développement présentés par la Cimade, le DEFAP, la CEVAA.

Le Synode demande en outre au C.O.E. de proclamer à nouveau cette exigence minimale lors du Comité Central de l'été 1984.